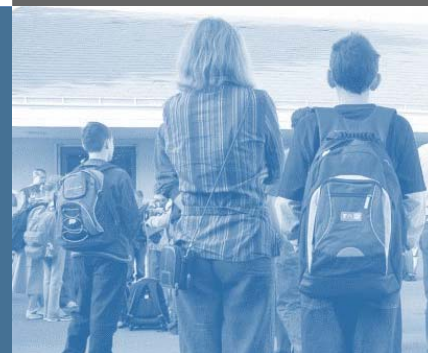


# [Quoi de 9 ?]

9 septembre 2023

Les 9 infos du mois



## À la [1] : la rentrée à la française

La rentrée est un événement assez spécifiquement français.

Tout d'abord, dans de nombreux pays, il n'y a pas cette coupure estivale, ni même un calendrier uniforme des vacances d'été pour tous les enfants. Ensuite, il est assez particulier d'avoir une "rentrée" qui soit à la fois scolaire, mais aussi familiale et professionnelle. Parfois plus que le 1<sup>er</sup> janvier, une nouvelle année débute pour tout le monde avec la rentrée des classes.

Du côté de l'École justement, ce devait être la première rentrée du nouveau ministre de l'Éducation nationale. Ce fut de fait, la septième d'un Président de la République revendiquant l'éducation – et à vrai dire l'enseignement scolaire – comme relevant de son "domaine réservé".

Cette notion est d'autant plus difficile à définir qu'attribuée à Jacques Chaban-Delmas en 1969 pour préciser le rôle du Président de la République dans les domaines de l'armée et de la diplomatie, elle n'a rien de constitutionnelle.

La question de la laïcité – dont le traitement aussi est structurant et essentiel en France – s'est également invitée en cette rentrée avec l'interdiction du port d'abaya et de qamis dans l'espace scolaire. Décision ministérielle qui, si elle est majoritairement bien acceptée dans la population (71 % d'avis positifs dans un sondage Elabe pour BFMTV) continue à faire débat dans la classe politique et le monde intellectuel.

Sur le domaine réservé, voir notre article :

<https://centrehenriaigueperse.wordpress.com/2023/09/02/domaine-reserve/>

## Les [Chiffres] à retenir : 3024 euros, le coût de la rentrée par étudiant.es

Il n'y a pas que les fournitures scolaires, bien que celles-ci aient augmenté de plus de 11 %, dans le chariot d'un.e élève ou d'un.e étudiant.e. Alimentation (+15%), logement (+9%), vêtement (+12%)..., la liste est longue de tout ce qui coûte plus cher en cette rentrée, faisant dire à la Fage que la hausse est de 8,8 % par étudiant.e passant ainsi la barre des 3000 €.



La Confédération syndicale des familles (CSF) dénonce elle aussi une augmentation du coût de la rentrée pour les scolaires de l'ordre de +23% en primaire, de +3,5% en collège et de +3,1% au lycée.

Pour aller plus loin :

<https://centrehenriaigueperse.wordpress.com/2023/08/18/chere-rentree-2/>

### Dans ce numéro

Spécificité française	1
Une rentrée à 3024 euros par étudiant.e	2
Donner à chacun.e sa place dans l'espace naturel	3
L'Éducation peut-elle être un domaine réservé ?	4
Critique de l'éducation prioritaire	5
Ce que le pass dit de la Culture	6
Retour aux manuels scolaires en Suède	7
À voir, à lire, à écouter	8
À l'agenda	9

Recherche - Formation  
Histoire sociale

CENTRE HENRI AIGUEPERSE



## Du côté de la [Recherche] : l'éducation populaire pour construire sa place dans les espaces naturels

Contrairement à ce que l'on pourrait imaginer ou même dont on souhaite se persuader, aller dans la nature ne gomme pas les distinctions sociales. Les rapports conflictuels entre individus différents ne sont pas le seul apanage de la ville, de la société urbaine capitaliste. « *Se rendre en un ailleurs naturel enchanteur, profiter de ses bienfaits, ne suffit pourtant pas à effacer les rapports de force, de domination qui s'y déploient* », montre Léa Sallenave dans sa thèse qui analyse un dispositif d'éducation populaire grenoblois "jeunes en montagne" destiné aux populations des "quartiers populaires".

Au contraire, valoriser une nature mythifiée dans sa richesse esthétique magnifiée et spectaculaire, risque de masquer que dans les espaces naturels aussi, les rapports sociaux existent et s'expriment sous une forme de discrimination, de domination, d'exclusion, de racisme...

La démarche d'éducation populaire permet d'en prendre conscience, de l'analyser et de construire la place de chacun.e en mobilisant un travail commun bénéfique pour tou.te.s.

Pour retrouver notre article :

<https://centrehenriaigueperse.wordpress.com/2023/09/06/leducation-populaire-pour-travailler-les-rapports-sociaux-dans-lespace-naturel/>

## C'est notre [Histoire] : l'Éducation, un domaine réservé ?

S'il ne l'a jamais revendiqué comme tel, tout en affirmant son intérêt pour le sujet, Georges Pompidou a été accusé à son époque d'avoir voulu faire de l'Éducation un de ses domaines réservés. La critique attribuée à Alain Peyrefitte concerne d'ailleurs davantage le Premier ministre de Gaulle que son successeur en tant que Président de la République. Dans tous les cas, elle résiste mal aux faits, puisque, comme le montre Sabrina Tricaud, Pompidou, ancien professeur à Marseille et à Paris, toujours attentif aux questions éducatives, respectera dans ses différentes fonctions, les prérogatives de ses ministres de l'Éducation nationale, jusqu'à y sacrifier "son avis personnel" selon les mots d'Olivier Guichard qui fut l'un d'entre eux (dans le gouvernement Chaban-Delmas, du 22 juin 1969 au 5 juillet 1972).



### Le saviez-vous ?

Bien qu'en désaccord sur les questions d'orientation et de sélection, avec Charles de Gaulle, tout en reconnaissant la nécessité de limiter l'entrée à l'université et de trouver des débouchés aux étudiants, Georges Pompidou a voté la Loi Faure, davantage par raison que par adhésion.

Pour aller plus loin :

<https://centrehenriaigueperse.wordpress.com/2023/09/02/domaine-reserve/>

## Pour se [former] : les parlementaires critiques sur l'éducation prioritaire



De trop nombreux dispositifs qui ne sont pas articulés entre eux, des résultats très en deçà des objectifs de réussite pour tou.te.s fixés par les textes, malgré la reconnaissance de l'investissement des personnels, la mission parlementaire sur l'éducation prioritaire est assez critique. Si elle propose le maintien des REP+, elle préconise une allocation progressive pour les autres établissements.

Pour aller plus loin :

<https://centrehenriaigueperse.wordpress.com/2023/08/28/education-prioritaire-un-bilan-mitige-pour-les-parlementaires/>

## Un peu de [Culture(s)] : culture, impairs et pass

La Cour des Comptes, qui juge prématuré de se pencher sur ses données qualitatives, - ce qu'elle se réserve dans un horizon de 3 à 5 ans - a étudié le déploiement administratif du dispositif "pass Culture". C'est pourtant sur le fond que les remarques de la Cour sont les plus intéressantes. Elle note ainsi que la nouvelle part collective du dispositif « représente en particulier un bouleversement majeur de l'équilibre général du dispositif en le mettant au service de l'éducation artistique et culturelle, manière de reconnaître l'importance cruciale de la médiation et de la pédagogie dans l'accès à la culture ». Exit donc le "choc esthétique" si cher à Malraux et nécessitant le rencontre de l'œuvre et du public, sans aucun intermédiaire ? Une conception à l'origine du divorce entre le naissant ministère des Affaires culturelles et l'éducation populaire.

Cette autre remarque est tout aussi importante : "sa phase d'expérimentation et les premières statistiques disponibles au titre de son utilisation sont encourageantes et tendent à démontrer qu'il répond à certaines attentes en levant l'une des barrières, financière, à l'accès aux biens culturels", car elle reconnaît implicitement que si le frein financier existe, il n'est pas le seul obstacle à l'accès aux biens culturels. Là encore nombreux sont les chercheurs et les acteurs à le dire depuis des années..., mais le lire sous la plume de la Cour des Comptes incite à penser que cela pourrait enfin être également pris en considération dans l'élaboration des politiques publiques culturelles.

<https://centrehenriagueperse.wordpress.com/2023/09/07/culture-impairs-et-pass/>



## Chez nos [Voisins] et dans le [Monde] : la Suède tourne la page du tout numérique et revient aux manuels scolaires

Si en France, on désespère souvent que les mauvais résultats des évaluations internationales ne produisent pas d'électrochoc pour transformer les pratiques scolaires inadaptées, ce n'est pas le cas dans d'autres pays. Dernier exemple en date, la Suède. Son affaiblissement dans les évaluations en compréhension écrite (PIRLS), l'on conduite à réduire son investissement massif dans les outils numériques pour revenir au livre. L'État suédois a ainsi annoncé qu'il allait investir 58 millions d'euros cette année et près de 45 millions d'euros les deux années suivantes pour assurer le retour des manuels scolaires papier à l'école.

Il ne s'agit certes pas d'abandonner le numérique alors que les élèves suédois affichent de très bonnes performances dans ce domaine. 76 % des jeunes âgés de 16 à 19 ans en Suède possèdent des compétences numériques de base ou supérieures et 69 % possèdent des compétences bien au-dessus de la moyenne de l'UE selon un rapport de 2022 de la Commission européenne. Il s'agit de trouver un équilibre. En revenant à des méthodes plus traditionnelles d'enseignement, le gouvernement suédois souhaite rétablir de meilleurs résultats scolaires et agir afin d'éviter que les enfants passent trop de temps devant les écrans au risque de souffrir d'obésité, de troubles du sommeil et de problèmes de concentration.

Pour autant, l'apprentissage du numérique continuera d'être enseigné dans les écoles suédoises, à la fois pour son apport pédagogique, mais aussi pour maintenir les compétences de sa jeunesse dans ce domaine d'avenir.

Pour approfondir :

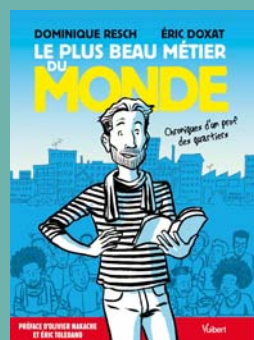
<https://centrehenriagueperse.wordpress.com/2023/09/08/la-suede-tourne-la-page-du-tout-numerique-et-revient-au-livre-scolaire/>

« La réforme digitale est allée trop loin », maintenant il s'agit de « rétablir la lecture dans les écoles, au détriment du temps passé devant un écran. »

Lotta Edholm  
Ministre suédoise en charge  
des écoles

## À [Voir], à [Lire], à [Écouter]

### Le quotidien d'un prof, en BD



<https://www.vuibert.fr/ouvrage/9782311150209-le-plus-beau-metier-du-monde>

### Et d'autres en film



Sortie en salle le 13 septembre 2023

### Les nouveaux visages des académies



<https://journals.openedition.org/rfp/>

# À noter dans [l'agenda]

Du 9 au 11 octobre 2023

## Colloque éTIC 5 - L'école au fil du temps à l'égard des technologies de l'information et de la communication ? Quelles évolutions récentes ?

Avec l'ambition de contribuer à la réflexion sur les leviers favorables à une intégration efficace des technologies numériques, dans la diversité de leurs applications pédagogiques et disciplinaires, et de leurs conséquences sur les apprentissages des élèves et les professionnalités enseignantes, ce colloque abordera trois points :

- l'analyse critique de ce qu'il advient à l'idée de « codage » à l'école primaire, qui un moment a eu le vent en poupe, avant de céder de l'importance aux disciplines traditionnelles ;
- les freins et leviers des recherches participatives dans le processus d'innovation à l'école primaire ;
- l'équité pour les élèves de primaire. Il s'agit par exemple, de se questionner sur les réseaux, les partenariats qui ont pu être maintenus voire renouvelés pour le respect d'une éducation pour tous.

Université de Normandie – Caen

En présentiel

Les 11 et 12 octobre 2023

## Publics et problèmes en éducation - Journée d'étude

Le champ de l'éducation et de la formation est traversé par des phénomènes sociaux qui font problème, perturbent ou questionnent ce qui est catégorisé comme le fonctionnement ordinaire des institutions, ou remettent en cause leurs fonctions sociales élémentaires : décrochage scolaire, expériences de minoration, enfance en danger, "mixité à l'école", ou encore violences scolaires pour n'en citer qu'une partie.

L'objectif central de ces journées d'étude consiste ici à appréhender et à discuter des connaissances sur ces problèmes et ces publics, notamment sous l'angle des catégorisations dont ils sont l'objet, de la façon dont elles opèrent, des mécanismes qui concourent à leur (re)production, ainsi que de leurs effets sur les situations et les parcours scolaires. De la même manière, cette journée d'étude interroge la place que les publics ont ou prennent dans ces processus, leurs réactions ou leurs résistances, en lien avec les questions d'éducation ; ou prenant place dans des structures éducatives et dans le champ de la formation au sens large.

Université Paris-Est Créteil

En présentiel

Le 9 de chaque mois, c'est  
[Quoi de 9 ?]



Le Centre de Recherche, de Formation et d'Histoire sociale de l'UNSA Éducation

Pour tout contact :

Denis Adam

Délégué général

Centre Henri Aigueperse

87bis, avenue Georges Gosnat

94200 Ivry-sur-Seine

Téléphone : 07 70 74 33 33

Courriel :

centrerechercheformation@unsa-education.org

Plus de lectures, d'informations,  
d'analyses sur notre site :

<https://centrehenriaigueperse.com>

## Ce que cache l'abaya (et que son interdiction ne règle pas)

À la question "de quoi l'abaya est-elle le symbole ?", la réponse pour le monde scolaire est claire. Dans l'esprit de la loi de 2004, il revenait au ministère de la qualifier. C'était la demande de clarification des chefs d'établissement. En lui attribuant le caractère de signe religieux, le ministre -qui n'a pas été désavoué par le Conseil d'État- signe de fait son interdiction et met fin à toute polémique interprétative du vêtement.

Mais, la laïcité peut-elle se satisfaire d'être confinée derrière les murs des établissements scolaires et l'École peut-elle se dédouaner, une fois qu'elle a réglé son problème de fonctionnement interne, de ce qui se passe de l'autre côté de ses murs ?

Car interdite ou pas l'abaya - comme le voile, la croix, la kippa, hier la soutane et demain autre chose...- pose la question d'une recrudescence d'intégrisme religieux, de fondamentalisme dont elle n'est que la conséquence, le signe visible et ostensible qui en masque les causes. Or ce sont bien à elles qu'il revient à la société de s'intéresser.

Dans un débat télévisé\* - ils sont nombreux en ce moment - Hanane Karimi, maîtresse de conférences en sociologie à l'université de Strasbourg s'interrogeait sur ce que produirait une superposition de la carte du port de l'abaya à l'école avec celle des REP et REP+, laissant entendre une concordance entre les lieux de relégation sociale, ceux de l'échec scolaire et ceux de l'entrisme intégriste. Un tel document existe-t-il ? Et si même cela était le cas, la question resterait entière de ce qui est mobilisé pour traiter en profondeur ce qui produit ces trois échecs de notre société laïque. Nul doute que la mixité sociale serait - entre autres - un des éléments de la solution, mais qu'elle demande un courage et une volonté politiques un peu plus ambitieux que de se contenter d'interdire.

\* "C'est ce soir" sur France 5 du 5 septembre 2023